



Neuville
en Ferrain

ACCUEIL DU MERCREDI 2011-2012

3^{ème} période : du 04 janvier au 22 février 2012

Ambroise Paré

Paul Claudel

Les inscriptions ont lieu du mercredi 15 novembre au 16 décembre 2011
Espace Jeunesse – 40 rue de Tourcoing

Service ouvert :

Le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Le samedi de 8h30 à 11h00

Le lundi et le jeudi : fermé au public

☎ : 03.20.11.67.60. – jeunesse@neuvville-en-ferrain.fr

MERCI DE JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE FICHE :

Les photocopies des vaccins de votre enfant, le n° d'allocataire CAF, l'avis d'imposition (si vous n'êtes pas allocataire CAF) et un justificatif de domicile



C'est la première fois que mon enfant participe à un accueil de loisirs

NUMERO D'ALLOCATAIRE CAF : [][][][][][][][] Si vous n'êtes pas allocataire merci de fournir le dernier avis d'imposition

COORDONNEES de L'ENFANT

Ecole fréquentée : _____ Classe : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Sexe : _____

Lieu de naissance : _____

RESPONSABLE LEGAL

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Tél domicile : _____ Tél travail : Père _____ Mère _____

N° de portable : Père _____ Adresse e-mail : _____
Mère _____

Observations que vous souhaitez éventuellement formuler au directeur (Antécédents pathologiques, réaction à certains médicaments, allergies, précautions particulières). **Allergie particulière**, précisez et rapprochez vous du service pour la mise en place d'un Protocole Accueil Individualisé :

.....
Attention si votre enfant suit un régime spécifique, suite à la délibération du conseil municipal du 24 juin 2010 relative à la modification du règlement de la restauration, il a été décidé qu'aucun repas de substitution ne sera proposé pour des raisons autres que médicales
.....

Couverture sociale ou photocopie de la carte de mutuelle

Nom et n° de S.S. de l'assuré :

Nom et numéro de la mutuelle :

Coordonnées du médecin de famille :

Mon enfant sait nager

Mon enfant ne sait pas nager

| | Garderie 7h30-9h30 | Garderie 8h30-9h30 | ALSH 9h30-11h30 | Repas du midi 11h30-13h30 | ALSH 13h30-17h30 | Garderie 17h30-18h30 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| Mercredi 04 janvier | | | | | | |
| Mercredi 11 janvier | | | | | | |
| Mercredi 18 janvier | | | | | | |
| Mercredi 25 janvier | | | | | | |
| Mercredi 1 février | | | | | | |
| Mercredi 8 février | | | | | | |
| Mercredi 15 février | | | | | Activité exceptionnelle | |
| Mercredi 22 février | | | | | | |

- En cas de désistement après l'inscription, le paiement sera dû (sauf en cas de force majeure : hospitalisation, maladie). **Un certificat médical est à remettre obligatoirement sous 48 heures.**
- **ATTENTION** : Toute inscription faite après le 16 décembre 2011 vous sera facturée à un tarif majoré (renseignements à l'accueil du service jeunesse).

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public.

Nous attirons votre attention sur le fait que le vol des effets personnels (vêtements, vélos, MP3, portable...) que peut subir votre enfant lors des activités des accueils de loisirs n'est pas couvert par la responsabilité de la commune. Il vous appartient donc, si vous le souhaitez, de vous rapprocher de votre assureur afin de vous garantir contre ces vols éventuels.

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant, l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs, et autorise le responsable de la structure à prendre toutes les mesures médicales ou chirurgicales reconnues nécessaires. Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'inscription aux ALSH de la collectivité. Par ailleurs, je m'engage à rembourser à l'organisateur les dépenses pharmaceutiques et médicales ou d'autres frais annexes que celui-ci peut être amené à régler en mon nom en cas d'urgence.

Fait à _____ le _____

Signature du responsable légal de l'enfant:

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
jeunesse@neuvillle-en-ferrain.fr

